



Immeuble "33 Street"  
33 route de Chevennes  
74960 CRAN-GEVRIER  
Téléphone : 04 50 52 81 43  
Télécopie : 04 50 52 47 76  
E.mail : ei2a.info@ei2a.fr

## Commune de Confort

Révision du Plan Local d'Urbanisme  
Réunion Publique de présentation du  
Diagnostic

Réunion du 29 juin 2011

Assistaient : M. JERDELET Maire  
M. GAILLARD EI2A

Environ 30 habitants de la commune de Confort étaient présents.

### La réunion avait pour objectif :

- De présenter aux habitants la démarche PLU ainsi que le cadre réglementaire dans lequel il s'inscrit, puis de présenter les premiers éléments de diagnostic.

## Compte Rendu

M. Le Maire introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence et en rappelant les objectifs de l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme.

Dans un premier temps, M. Gaillard présente la société puis il revient sur les dispositions réglementaires qui encadrent les PLU. Il rappelle ainsi la loi SRU et la loi Grenelle 2. Par la suite, il explique le contenu d'un PLU et les modalités de sa réalisation puis rappelle le planning de réalisation. Il indique également aux habitants comment ils seront conviés à donner leur avis sur la démarche.

Dans un second temps, M. Gaillard revient sur le diagnostic de la commune, réalisé avec le conseil municipal et les Personnes Publiques Associées. Il précise ainsi les thématiques suivantes :

- Les milieux physiques
- Les paysages
- L'urbanisation
- La population
- Le logement
- Les circulations

Un certain nombre de remarques sont émises par les participants :

- Les habitants s'interrogent sur l'état d'avancement et l'ampleur du projet élaboré par la CNR concernant la retenue d'eau sur le Grand Crêt d'eau.
- Ils s'interrogent également sur la marge de manœuvre dont dispose la commune face à la réglementation nationale du PLU et les orientations imposées par le SCOT.
- Les participants souhaitent savoir qui élabore le SCOT, qui y adhère et quelle valeur il a pour la commune.

- Ils souhaitent également savoir si le PLU attaqué est toujours valable et si c'est l'ancien POS qui s'applique.
- Enfin les questions portent sur la loi montagne, comment s'applique-t-elle sur la commune notamment par rapport à des terrains situés à coté du cimetière.

### **Planning**

- **Réunion Publique portant sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en fin d'année 2011**



Immeuble "33 Street"  
33 route de Chevennes  
74960 CRAN-GEVRIER  
Téléphone : 04 50 52 81 43  
Télécopie : 04 50 52 47 76  
E.mail : ei2a.info@ei2a.fr

## Commune de Confort

Révision du Plan Local d'Urbanisme  
Réunion de Personnes Publiques Associées

Réunion du 29 juin 2011

<b>Assistaient :</b>	M. JERDELET	Maire
	M. DA SILVA	Adjoint
	Mme TOMADON	Adjointe
	Mme POLTANI	Conseillère Municipale
	Mme FAGES	Secrétaire de Mairie
	M. BRUN	SEMCODA
	Mme LAFAURE	Chambre d'Agriculture 01
	M. MARICHY	DDT 01
	M. MATHIEU	Représentant agricole
	Mlle GABORIT	EI2A

**Excusés :** L'Agence Régionale de Santé  
Le Parc Naturel Régional du Haut Jura  
M. le Général commandant la région militaire à Lyon Armées

### La réunion avait pour objectif :

- De présenter aux Personnes Publiques Associées (PPA) les éléments du diagnostic de la commune de Confort.

### **Compte Rendu**

M. Le Maire introduit en remerciant les participants de leur présence et en rappelant les objectifs de la réunion.

Il passe ensuite la parole à Mlle Gaborit qui présente une synthèse des éléments du diagnostic, travaillé avec la commission municipale au cours des réunions précédentes.

Ainsi, Mlle Gaborit présente les thématiques suivantes :

- La Carte d'identité de la commune
- Les Milieux Physiques
- Les Paysages
- L'Urbanisation et son histoire
- La Démographie
- Les Logements
- Les Activités économiques
- Les Réseaux et équipements
- Les Circulations

A la suite de cette présentation, Mlle Gaborit explique qu'un rapport sera rédigé reprenant les éléments présentés et les explicitant. Ce rapport constituera le socle du rapport de présentation du PLU.

Il laisse ensuite la parole aux PPA afin qu'elles puissent s'exprimer sur le contenu de la présentation.

Les remarques sont les suivantes :

- M. le Maire indique que le projet de lagunage a reçu un refus de la part de l'Agence Régionale de Santé. Désormais, les solutions en matière d'assainissement porteront sur le raccordement du réseau communal sur celui de la station d'épuration de Bellegarde.
- Il rappelle également que la station de ski de Menthière fonctionne en Syndicat Intercommunal avec les communes de Chezery-Forens, Confort, Lancrans et Bellegarde. Ce syndicat est intégré dans le Syndicat Mixte du Haut Jura.
- M. Mathieu explique, concernant les circulations agricoles, que les engins rencontrent peu de difficultés sur la commune. Il indique notamment que les trottoirs sont franchissables.
- Mme Lafaure précise qu'il conviendra de ne pas renforcer les problèmes de circulations agricoles au sein des zones d'extension urbaine.
- M. Brun souligne que le diagnostic fait bien ressortir la concentration du bourg de Confort.

En fin de séance la discussion porte sur la méthode de traduction spatiale des orientations du SCoT, notamment en terme de quota de surface urbanisable.

M. Marichy propose ensuite de planifier une présentation du porter à connaissance au cours des prochaines réunions. Il est convenu de tenir cette présentation le 19 juillet 2011.

### **PLANNING :**

#### **Prochaine réunion :**

- **le mardi 19 juillet 2011 : présentation du porté à connaissance de l'Etat.**